



**PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)
DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI
2023-2030**

VERSION SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE.....	3
PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI.....	4
ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE.	9
DIAGNOSTIC RÉGIONAL 2016-2020.....	19
PLAN D'ACTION 2023-2030.....	24

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

La *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* stipule que toutes les municipalités régionales de comté (MRC) doivent élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Essentiellement, un PGMR a pour fonction de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'établir les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC, en plus des moyens et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'ensemble des générateurs doit d'ailleurs être couvert par le PGMR, soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

À la MRC de Brome-Missisquoi, le premier PGMR a été adopté en 2003 et le deuxième en 2016. Ce troisième PGMR est le résultat d'un important exercice de révision de la deuxième version. Avec la modification de la LQE concernant les PGMR, celui-ci sera en vigueur pendant sept ans, plutôt que cinq, comme c'était le cas pour les PGMR précédents.

Le PGMR doit contribuer à l'atteinte des objectifs et des orientations gouvernementaux, déclarés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, ainsi que dans son plan d'action. Les principaux enjeux de la politique sont les suivants :

Objectif fondamental → réduire la quantité de déchets enfouis et éliminer seulement le résidu ultime

Enjeux majeurs de la politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

Le PGMR doit aussi contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du **Plan d'action 2019-2024** identifiés par le gouvernement provincial, c'est-à-dire :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020;
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

1

PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI



21
municipalités

À mi-chemin entre
Montréal et
Sherbrooke

1 679 km²
de superficie

Région
administrative :
l'Estrie

6
pôles économiques

Caractérisée par
beaucoup de nature
et de villégiature

Forte présence
d'agriculture

64 786
citoyens en 2021

MUNICIPALITÉS DE LA MRC BROME-MISSISQUOI



Milieu rural

Abercorn
Bolton-Ouest
Brome
Bedford (Canton)
East Farnham



Frelighsburg
Notre-Dame-de-Stanbridge
Saint-Armand
Saint-Ignace-de-Stanbridge
Pike River
Sainte-Sabine
Stanbridge East
Stanbridge Station

Milieu semi-urbain

Brigham
Dunham

Milieu urbain

Bedford (Ville)
Bromont
Cowansville
Farnham
Lac-Brome
Sutton

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

En 2021
64 786 habitants



Cowansville - 15 234 habitants
Bromont - 11 357 habitants
Farnham - 10 149 habitants

55% de la population de la MRC est âgée de 45 ans et plus

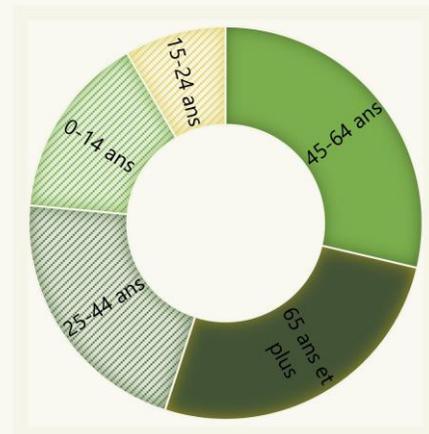
Croissance de la population notable

Augmentation de près de 10 % de la population en 5 ans (2016-2021)
Municipalité ayant atteint une plus forte croissance entre 2016 et 2021 : Bromont, avec une variation d'un peu plus de 20%.



Phénomène de villégiature important contribuant à l'augmentation de la population temporairement à certains moments de l'année

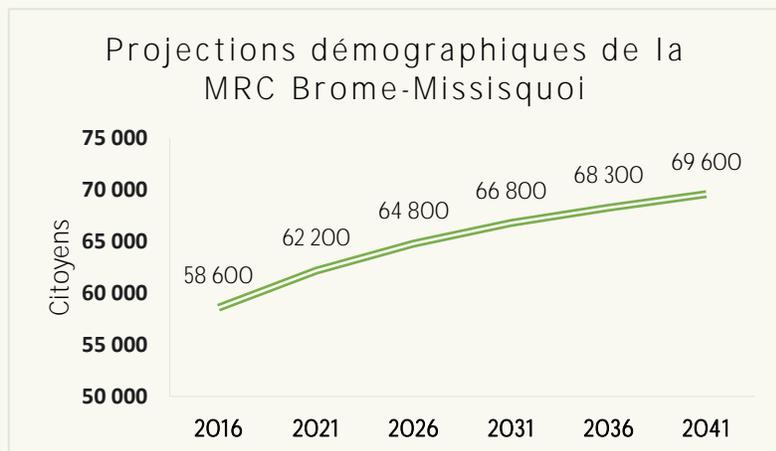
Principalement concentré dans les municipalités de l'est de la MRC qui ont des attraits estivaux et hivernaux (lacs et montagnes)



Projections démographiques



Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est estimé que la MRC de Brome-Missisquoi connaîtra une croissance de près de 20 % de sa population entre 2016 et 2041. En 2019, l'ISQ prévoyait qu'en 2021, la population de Brome-Missisquoi s'élèverait à 62 200 habitants. Or, en 2021, la population actuelle s'élève à 64 786 habitants. De ce fait, la MRC devance les projections et atteint presque celles de 2026.



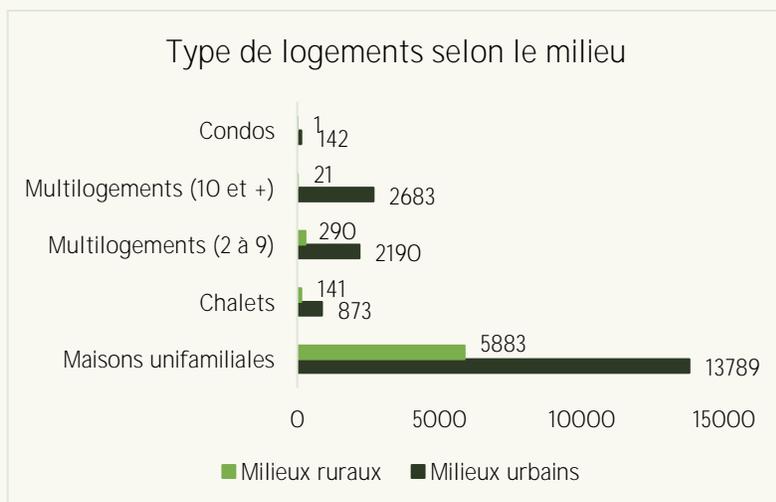
Occupation du territoire et densité



75 % des logements disponibles s'avèrent à être des résidences unifamiliales



1014 chalets sont présents sur le territoire



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE



Pôles économiques situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton



Créneaux d'excellence dans le secteur industriel concernant la microélectronique, l'exploitation du calcaire de première qualité, la transformation agroalimentaire spécialisée, les plastiques et nouveaux matériaux, ainsi que les technologies de pointe

Langues officielles



Portrait des langues connues pour la région de Brome-Missisquoi

Langue	Français seulement	Anglais seulement	Français-anglais	Ni français ni anglais
Nombre de citoyens	24 725	3 860	34 895	85
Taux (%)	38,90	6,07	54,90	0,13

Revenu d'emploi moyen



Revenu d'emploi moyen de 51 458\$ en 2020
Augmentation de 15,75 % comparativement à 2015

Tourisme et bioalimentaire



Brome-Missisquoi est une région touristique de premier plan, spécialement pour ses activités de plein air et agrotouristiques.

En 2019, c'est plus d'un million de visiteurs âgés de 18 ans ou plus qui ont visité la MRC de Brome-Missisquoi. 51 % des visiteurs viennent séjourner dans la région pour les vacances ou les loisirs.



725
fermes
enregistrées

La région est le berceau de la viticulture québécoise et le plus ancien terroir viticole du Québec.

2

ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE



Plusieurs acteurs de la GMR œuvrent sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. De nombreuses entreprises participent à réduire la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire en proposant des lieux de réemploi, de réparation, de recyclage et en faisant de la réduction à la source.

Les 21 municipalités de la MRC possèdent les compétences concernant :

- ❖ La collecte des ordures
- ❖ La collecte des matières recyclables
- ❖ La collecte des matières organiques
- ❖ La collecte des encombrants



Du côté de la MRC, elle possède les compétences partagées avec les municipalités concernant :

- ❖ L'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ)
- ❖ Le réseau d'écocentres

Le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi, un organisme à but non lucratif, participe à sensibiliser les entreprises quant à leur gestion des matières résiduelles. La Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi a grandement initié l'économie circulaire sur le territoire, au moyen de la Symbiose Brome-Missisquoi, existant depuis 2014.

De façon non exhaustive, voici plusieurs partenaires qui contribuent à la gestion des matières résiduelles du territoire.

- ❖ Zone-Éco (anciennement la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)) (Cowansville)

La Zone-Éco a été créée en 1988 et quatre municipalités en sont copropriétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham.

Services offerts :



Lieu d'enfouissement technique (LET)

Traite 75 000 tonnes métriques de déchets par an, majoritairement en provenance de la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi que de certaines MRC avoisinantes comme de La Haute-Yamaska, Rouville, Haut-Richelieu et Memphrémagog

Installations conformes et à jour.
Valorisation du biogaz à venir en 2023.



Plateforme de compostage à aire ouverte en andins
Reçoit 18 230 tonnes par année de matière organique



Production de 8 600 tonnes de compost mature annuellement—
redonné gratuitement aux citoyens



Écocentre régional

Ouvert 6 jours par semaine toute l'année



Plateforme de concassage d'agrégats

- ❖ Enviro Connexions (Granby) – anciennement Sani-Éco (2021)



Centre de tri des matières recyclables

Plusieurs autres acteurs œuvrent dans le transport, la réduction à la source, la réparation, la récupération (point de dépôts), le conditionnement et le recyclage des matières.



Transporteurs



Magasins en vrac



Magasins de réemploi



Centres d'actions bénévoles (CAB) et organismes à but non lucratif

Certains ont des magasins de réemploi et d'autres luttent contre le gaspillage alimentaire



Comités verts citoyens



Recycleurs, conditionneurs et transformateurs

Quelques projets d'infrastructures d'envergure reliés à la gestion des matières résiduelles sont aussi discutés présentement, comme des usines de biométhanisation, ainsi que des centres de tri de matériaux de CRD.

SERVICES OFFERTS À LA POPULATION EN 2021

Services municipaux de collectes



Collecte des ordures ménagères



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières organiques (depuis 2018)

Services municipaux de collectes complémentaires (variant selon les municipalités)



Collecte d'encombrants



Collecte de feuilles mortes et résidus verts



Collecte de branches



Collecte de sapins

Écocentres sur le territoire de la MRC



Écocentre régional situé à Cowansville
Ouvert toute l'année
6 jours par semaine
Nouveau en 2022 : espace de réemploi



Écocentre local situé à Bedford
Ouvert 8 fois par année
d'avril à novembre

Points de dépôts



Conteneurs de verre

16 conteneurs
10 municipalités



Plastiques agricoles

3 points de dépôts
3 municipalités



Tubulures acéricoles

1 point de dépôt
Écocentre régional

DESTINATION DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

De façon générale, les matières récupérées en bordure de rue sont acheminées à ces endroits. Certaines nuances sont possibles, par exemple pour les résidus verts. Dans le cas des collectes privées, la destination finale des matières n'est pas connue.



Collecte des ordures ménagères



Zone-Éco
Lieu enfouissement technique



Collecte des matières recyclables



Enviro Connexions (anciennement Sani-Éco)
Centre de tri des matières recyclables



Collecte des matières organiques



Zone-Éco
Plateforme de compostage



Collecte d'encombrants



Zone-Éco
Lieu d'enfouissement technique



Collecte de feuilles mortes et résidus verts



Zone-Éco
Plateforme de compostage
Ou chez certains agriculteurs



Collecte de branches



Zone-Éco
Plateforme de compostage



Collecte de sapins



Zone-Éco
Plateforme de compostage
Ou autres destinations locales



Écocentres



Destination variant selon la matière
Divers récupérateurs et recycleurs
Zone-Éco



Conteneurs de verre



2M Ressources
(Saint-Jean-sur-Richelieu)



Plastiques agricoles



Gérés par AgriRÉCUP
(Modix et TC Transcontinental)



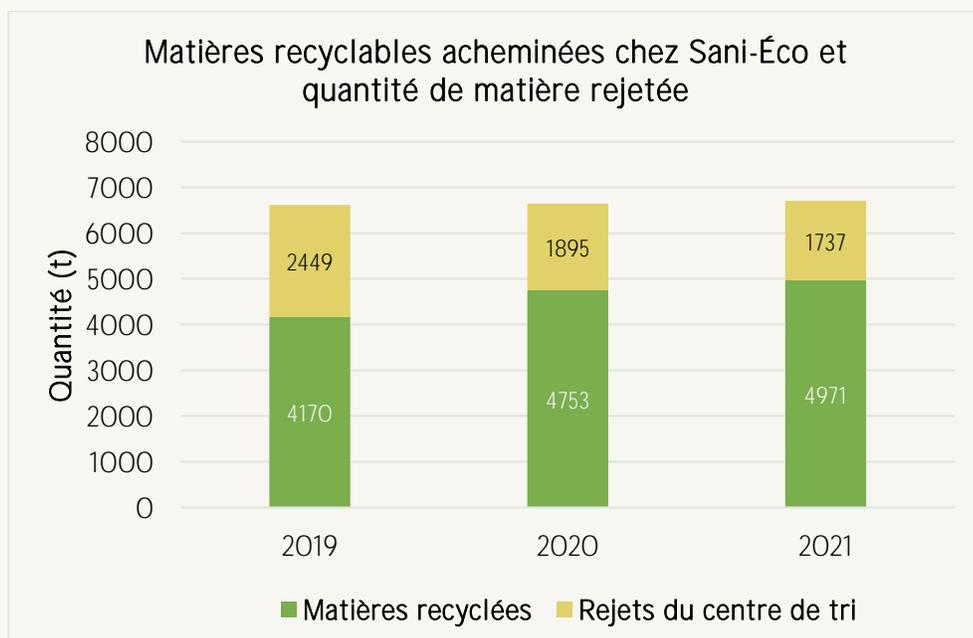
Tubulures acéricoles



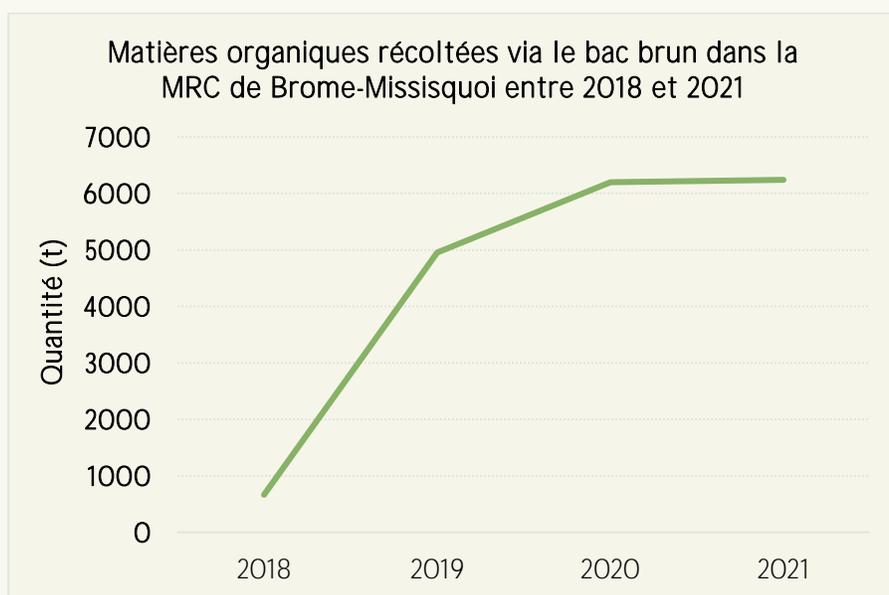
Conditionnement : Pleins Rayons
(Cowansville) et CED-LO (Farnham)
Recyclage : DeltaGomma (Cowansville)

QUELQUES DONNÉES SUR LE TERRITOIRE

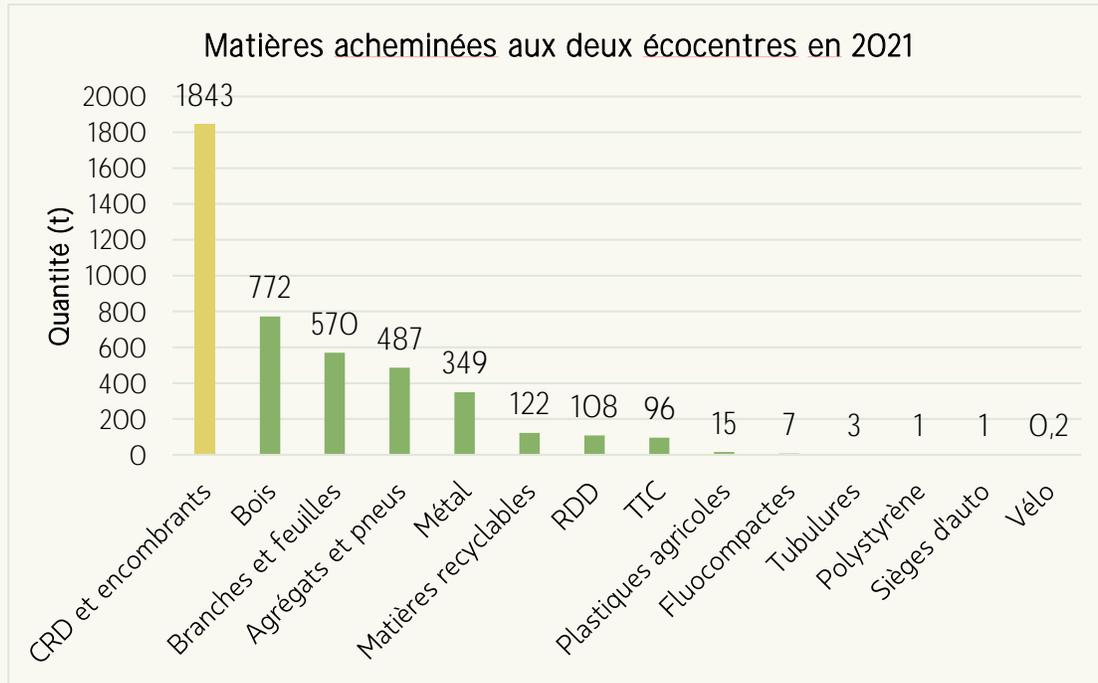
Matières recyclables récupérées au centre de tri Sani-Éco entre 2019 et 2021



Matières organiques récoltées via les bacs bruns dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2018 et 2020
Collectes des résidus verts non incluses



Matières récupérées aux écocentres et achalandage



4373 tonnes
de matières
acheminées aux
écocentres en 2021



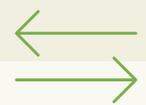
29 183 visites
aux deux écocentres
en 2021



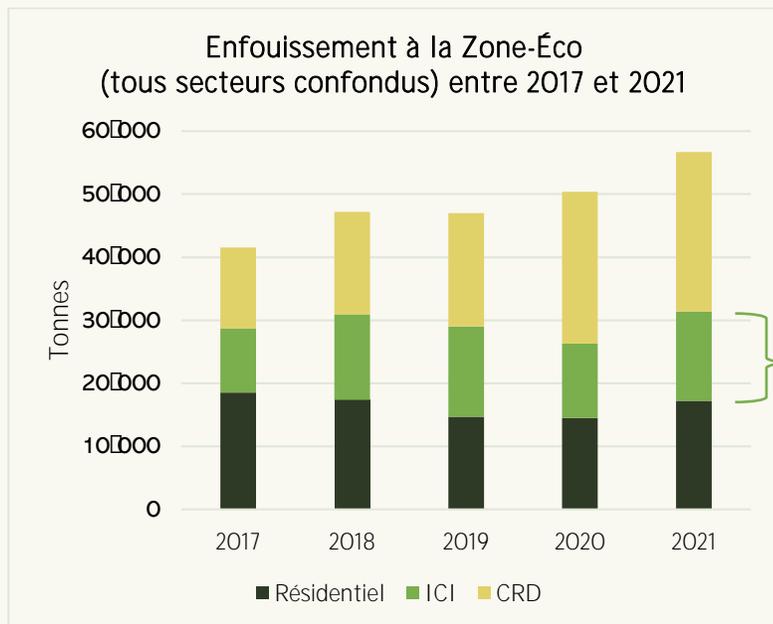
**41,8 tonnes de
plastiques
agricoles en 2021**

Symbiose Brome-Missisquoi – bilan 2021

- ❖ Plus de 500 synergies réalisées
- ❖ Mise en valeur de plus de 7000 tonnes métriques de matières résiduelles
- ❖ Gains économiques de plus de 600 000\$
- ❖ Plus de 1700 tonnes de GES évitées soit plus de 390 voitures retirées de la route



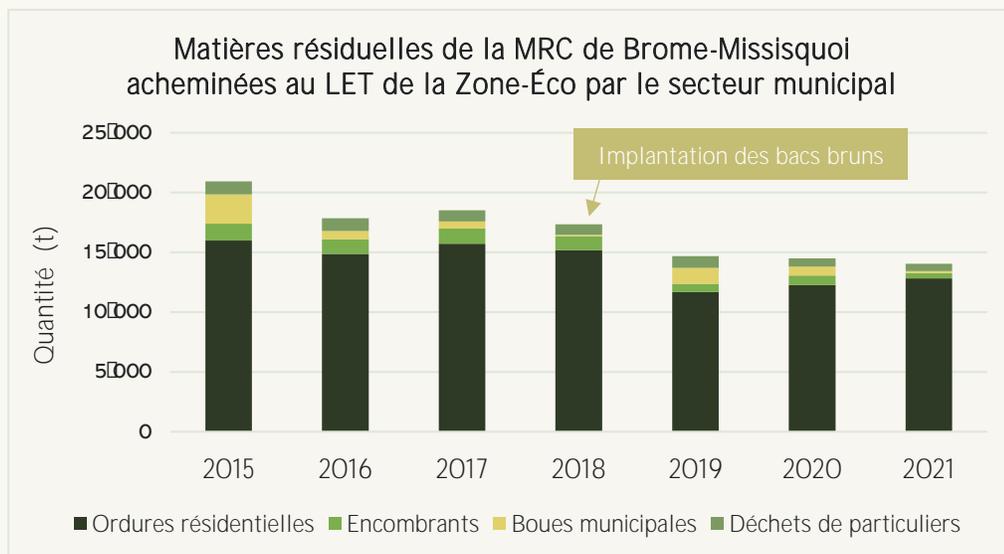
Déchets ultimes générés et enfouis à la Zone-Éco en 2021



*À NOTER : certains ICI et CRD acheminent leurs matières hors de la MRC

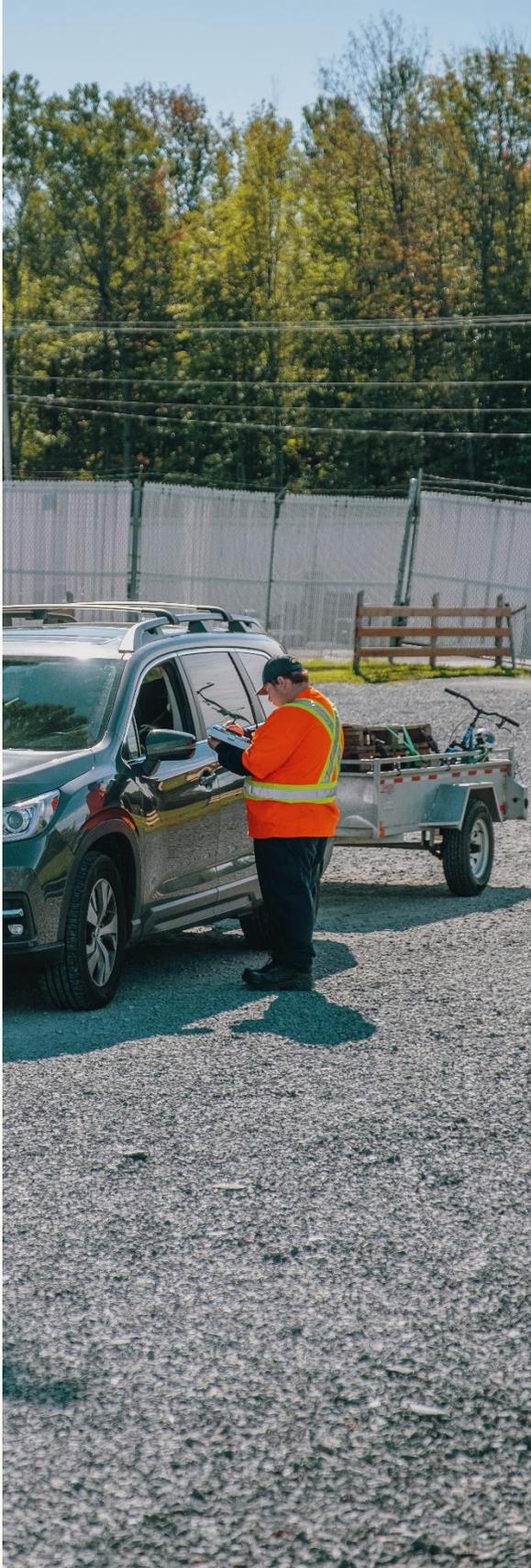
*Les CRD et encombrants des écocentres sont aussi considérés dans l'enfouissement résidentiel dans ce graphique pour 2020 et 2021

Déchets ultimes générés et enfouis à la Zone-Éco entre 2015 et 2021 par le secteur résidentiel



3

DIAGNOSTIC RÉGIONAL



BILAN DU PGMR 2016-2020

La deuxième mouture du PGMR de la MRC a été adoptée en 2016 et visait une période de cinq ans se terminant en 2020. Plusieurs enjeux avaient été ciblés et de nombreuses mesures avaient été mises de l'avant afin d'atteindre ces derniers.

Un bilan global a été effectué dans le but de déterminer l'atteinte ou non des diverses mesures. En fait, une grande majorité des actions ont été entreprises concernant le secteur résidentiel et ICI. Du côté des CRD, quelques actions ont été entamées afin de mettre en œuvre certaines mesures. Le succès n'a toutefois pas été au rendez-vous. L'atteinte ou non des diverses mesures est présentée dans le tableau suivant.

Certaines mesures sont reconduites pour la version 2023-2030 du PGMR, tandis que certaines d'entre elles sont mises de côté. Voici le code de couleur utilisé pour identifier les mesures qui ont été complétées, partiellement complétées ainsi que celles peu débutées/non fructueuses malgré les efforts.

	Entièrement complétées
	Partiellement complétées
	Peu débutées/non fructueuses

État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020

	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR
	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information
	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques
	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la GMR
	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer
	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements
	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues de fosses septiques
	Rédiger un guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités
	Ajuster la réglementation municipale concernant le bac d'ordures
	Projet pilote pour la valorisation de la styromousse

État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur ICI
	Organiser une activité spécifique dédiée à la GMR au cours d'un événement
	Informers les ICI sur les objectifs à atteindre, les bannissements à venir et les doter d'outils
	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au LET de la RIGMRBM
	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI
	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques
	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC
	Projet pilote pour la valorisation des plastiques agricoles

État d'avancement des mesures du secteur de la CRD du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur de la CRD
	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri
	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la récupération des résidus de CRD lors de la délivrance des permis de construction
	Concerter les acteurs du réemploi sur le territoire en vue de récupérer certains résidus de CRD
	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire
	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des résidus de CRD afin de répondre au bannissement du bois
	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantier et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place

État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020

	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR
	Réviser le PGMR tous les cinq ans

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Afin de dresser un plan d'action réalisable et propre à la dynamique locale de la MRC, il est important d'effectuer certains constats au préalable. En fait, à la suite du bilan des tonnages générés dans la MRC et du bilan du précédent PGMR, il est d'abord important de retenir les bons et les moins bons coups de chaque secteur.



Secteur résidentiel

- Implantation de la collecte des matières organiques (principalement pour le résidentiel de moins de 4 logements);
- Maintien des taux de récupération des matières recyclables;
- Diminution de l'enfouissement : bonne performance territoriale;
- Augmentation des tonnages récupérés aux écocentres et bonification de l'offre en services de l'écocentre régional;
- Implantation de nouveaux points de collectes pour certaines matières, notamment le verre;
- Enfouissement des matières récupérées dans le cadre des collectes d'encombrants;
- Efforts constants et divers en information, sensibilisation et éducation (ISÉ): guides pratiques, séances d'informations, kiosques, vidéos, médias sociaux, journaux et portes ouvertes.



Secteur des ICI

- Création de la Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi;
- Résultats importants de la Symbiose Brome-Missisquoi, agrandissement de son territoire avec la création de Synergie Haute-Yamaska et un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable;
- Accompagnement de quelques entreprises avec un projet d'économie de la fonctionnalité et de la coopération;
- Récupération des plastiques agricoles (3 points de dépôt) et des tubulures acéricoles (Zone-Éco);
- Début de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC);
- Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles;
- Secteur industriel: le plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement.



Secteur des CRD

- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC) : secteur qui correspond au plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Peu de tri, de récupération et de réemploi des résidus de CRD;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.

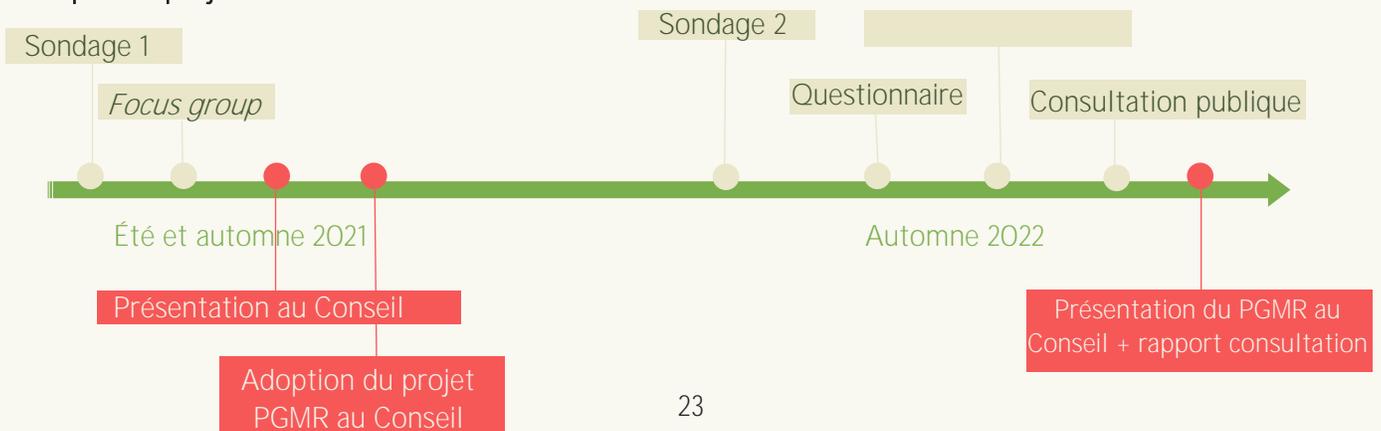
Pour compléter le portrait global de la GMR sur le territoire de la MRC, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée pour chaque secteur. Tout d'abord, un sondage en ligne concernant la révision du PGMR a été réalisé à l'été 2021. Il visait à déterminer le comportement des citoyens, le frein à certaines pratiques, en plus de déterminer leur intérêt quant aux possibilités de certaines idées. Plus de 640 réponses ont été récoltées et analysées, incluant 43 entreprises. Pour les citoyens, les questions ciblaient de nombreuses thématiques, telles que : le niveau de connaissance en GMR, la participation aux diverses méthodes de récupération des matières (collectes, écocentres, conteneur de verre, etc.), ainsi que l'intérêt à recevoir de l'information concernant la GMR. Le sondage représentait aussi une opportunité pour sonder l'intérêt des personnes citoyennes à voir naître et se concrétiser sur le territoire certaines idées. Du côté des ICI, plusieurs questions ont été posées, notamment sur les habitudes des organisations, la perception de la GMR et les enjeux auxquels elles sont confrontées. Un deuxième sondage en ligne a été réalisé à l'automne 2022, afin d'inviter la population à prioriser certaines actions à mettre de l'avant dans le cadre de cette deuxième révision du PGMR.

Ensuite, de nombreux acteurs ont été consultés afin de faire le point sur certaines réponses obtenues lors du sondage. Plus précisément, le comité d'organisation de la TEDD a été consulté afin d'obtenir certains commentaires d'entreprises déjà engagées dans une démarche de développement durable. La Zone-Éco, le centre de tri du recyclage, les employés municipaux et les comités verts citoyens ont aussi été consultés dans cette première démarche de consultation de la population. Un atelier intersectoriel a été réalisé à l'automne 2022 afin de mettre en relation les divers acteurs du milieu. Plusieurs problématiques en GMR des divers secteurs ont été soulevées, ainsi que des pistes d'actions pour y remédier.

Démarche participative – révision du PGMR

Parties prenantes	Type de consultation				
	Focus group	Sondage(s)	Questionnaire	Atelier multisectoriel	Consultation publique
Municipal (élus)					
Municipal (employés municipaux)					
Industries, commerces et institutions (ICI)					
Citoyens/comités verts					

Étapes du projet de consultation



4

PLAN D'ACTION 2023-2030

SECTEURS RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD

LIGNES DIRECTRICES ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le PGMR doit tout d'abord viser à répondre aux objectifs gouvernementaux afin d'enfouir seulement les déchets ultimes. Comme il a été mentionné dans l'introduction, voici les objectifs du Plan d'action 2019-2024 qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC, 2019) :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 60 % des matières organiques (seulement matières organiques putrescibles)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

En plus des objectifs du Plan d'action, le MELCC a publié une stratégie ajoutant des cibles particulières aux matières organiques (MELCC, 2020b) :

Objectifs de la stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025
- Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030 (papier, carton, bois et les matières organiques putrescibles (résidus alimentaires et verts, ainsi que les biosolides municipaux et papetiers))
- Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030

LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES ET OBJECTIFS QUANTITATIFS

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et participer activement à la transition écologique, sociale et économique, la MRC de Brome-Missisquoi se dote d'une série de lignes directrices pour son plan d'action :

- 1** **Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)**
Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus de CRD.
- 2** **Réduction à la source et réemploi**
Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. vise à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter ces dernières.
- 3** **Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire**
Améliorer les infrastructures et leur accessibilité. vise à augmenter et à améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.
- 4** **Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)**
Améliorer et augmenter la communication avec les citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.
- 5** **Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne**
Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. vise à stimuler l'engagement des citoyens.
- 6** **Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi**
Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.
- 7** **Demandes aux instances gouvernementales**
Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Le Plan d'action 2019-2024 découlant de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* prévoit les objectifs quantitatifs suivants :

- 1 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant**
MRC de Brome-Missisquoi : 865,49 kg/hab. en 2021 (résidentiel : 201,93 kg/hab./ ICI : 254,40 kg/hab. / CRD : 409,16 kg/hab.) (MELCCFP, 2021)
- 2 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal**
MRC de Brome-Missisquoi : 55,17 % pour les matières de la collecte sélective
- 3 **Recycler 60 % des matières organiques**
MRC de Brome-Missisquoi : 66,69 % pour les résidus alimentaires et verts ainsi que 100 % pour les biosolides municipaux
- 4 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition**
MRC de Brome-Missisquoi : 29,09 % (excluant l'usage en lieu d'enfouissement) et 39,95 % (incluant l'usage en lieu d'enfouissement)

De plus, la *Stratégie de valorisation de la matière organique* mentionne les objectifs suivants :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Minimalelement 80 % de cet objectif est atteint (quelques multilogements restent à être implantés) - *donnée précise non disponible.*
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Environ 50 % - *donnée précise non disponible.*
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)

MRC de Brome-Missisquoi : Environ 40 % - *donnée précise non disponible.*
- 4 **Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de GES en 2030**
N/A - Aucun inventaire GES dans le cadre du PGMR

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre avec les années, en lien avec le Plan d'action 2019-2024 :

- 1 **Recycler 70 % des matières organiques d'ici 2027**
(ce chiffre incluant les résidus alimentaires, les résidus verts ainsi que les biosolides municipaux)
- 2 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition d'ici 2029**
(l'implantation d'infrastructures de tri permettrait d'atteindre ce taux ambitieux)
- 3 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal d'ici 2030**
- 4 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant d'ici 2030**

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre en lien avec la *Stratégie de valorisation de la matière organique* :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2026**
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2027**
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2029**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)

#	Problématiques et enjeux	Mesures	Moyens de mise en œuvre envisagés	Type	Secteur(s) visé(s)	Responsable Porteur de projet	Collaborateurs	Objectifs provinciaux							Échéancier et coûts par année (\$)							Coûts totaux	Indicateur de suivi			
								Plan d'action 2019-2024 / Objectifs régionaux				Stratégie de valorisation de la M.O.			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029			2030	Aide financière potentielle	
								Recycler 55% des déchets	Recycler 70% des déchets	Recycler 75% des déchets	Recycler 80% des déchets	Recycler 100% des déchets	Recycler 100% des déchets	Recycler 100% des déchets												
Ligne directrice 1 - Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)																		10 100 \$	12 000 \$	39 400 \$	22 880 \$	10 060 \$	24 860 \$	9 800 \$	9 800 \$	0 \$
1	La matière organique est collectée principalement dans les résidences unifamiliales de la MRC, et très peu dans les multilogements et les ICI.	Offrir la possibilité aux citoyens et aux ICI de récupérer la matière organique pulvérisable sur l'ensemble du territoire afin de détourner les matières de l'incinération.	Maintenir l'implantation de la collecte de la matière organique (résidus alimentaires et résidus verts) dans les résidences unifamiliales.	Services GMR	Résidentiel	Municipalités													0 \$	Nombre de résidences collectées						
			Implanter, et par la suite maintenir, la collecte de la matière organique (résidus alimentaires et des résidus verts) dans les multilogements.	Services GMR	Résidentiel	Municipalités															0 \$	Nombre de multilogements collectés				
			Encourager les ICI à participer à la collecte de la matière organique et des matières recyclables, autant par la collecte des résidus alimentaires que le papier et le carton, soit en les incluant dans les collectes municipales ou en les invitant à faire appel à des collecteurs privés.	Services GMR	ICI	Municipalités	MRC/CLD	ICI														0 \$	Nombre d'ICI collectés via les collectes municipales OGD - Nombre d'ICI collectés			
			Évaluer la possibilité d'offrir de nouveaux services de collecte pour la matière organique adaptés aux grands générateurs (OG) - comme les supermarchés (fréquence de collecte qui nécessite parfois d'être plus grande que les ICI assemblables).	Services GMR	ICI	Municipalités	MRC/CLD	ICI														0 \$	Nombre d'ICI collectés via les collectes municipales			
			Voir à l'opportunité d'organiser des achats groupés (ex. pour les sacs roulettés) et profiter des programmes de subvention pour obtenir de meilleures prix.	Infrastructures et installations	Municipal	MRC	Municipalités															0 \$	Nombre de sacs distribués			
			Offrir des petits bacs de récupération des matières organiques aux citoyens nouvellement touchés par la collecte des matières organiques.	Services GMR	Résidentiel	Municipalités																0 \$	Nombre de petits bacs distribués			
			Maintenir le service de redistribution du compost mature, notamment à l'échelle régionale, et continuer de promouvoir (à travers divers canaux, comme les journaux et les réseaux sociaux) cette matière comme étant un produit de qualité, fruit des efforts citoyens et générés à partir de la collecte de matières organiques.	Services GMR ISE	Résidentiel	Zone Eco-distribution MRC - communications	Municipalités															24 000 \$	Fréquence de diffusion et nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Quantité de compost distribué			
2	Plusieurs contaminants se retrouvent encore dans les bacs de compostage.	Améliorer la qualité des matières déposées au compostage.	Interpeller les quincailleries, les supermarchés et autres fournisseurs d'emballages du territoire concernant la vente de contenants et d'emballages en plastique compostables et biodégradables.	ISE	ICI	MRC/CLD	ICI													0 \$	Nombre de fournisseurs interpellés					
			Évaluer la possibilité d'avoir un règlementation, en proposant aux municipalités un modèle de règlement sur l'interdiction de la mise en marché des sacs, contenants et emballages de plastique compostables et biodégradables qui ne sont pas autorisés à la plateforme de compostage.	Réglementaire	ICI	MRC	Municipalités	CLD														0 \$	Nombre de règlements adoptés			
3	Les quantités de matières recyclables récupérées - incluant les contenants consignés - seraient plus élevées si les articles des débouchés étaient mieux adaptés pour certaines matières, alors que plusieurs d'entre elles sont éliminées. De grands changements sont à prévoir dans les prochains années, dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective.	Conclure une ou plusieurs ententes-cadres avec l'organisme de gestion des déchets (OGD) dans le but de permettre la transition entre le système actuel de la collecte sélective et le système modernisé.	Accompagner les municipalités dans la compréhension et vers la transition du nouveau système de collecte sélective.	Accompagnement et collaboration	Municipal	MRC	Municipalités	OGD												1 000 \$	Nombre de visites d'info, formations suivies ou outils produits					
			À la suite de la conclusion d'une entente-cadre, collaborer avec l'OGD afin que les ICI s'intègrent à la collecte des matières recyclables (en commençant par les institutions et les commerces - 2027) et en terminant par les industries - 2030).	Services GMR	ICI	OGD	MRC/CLD	Municipalités														1 000 \$	OGD - Nombre d'ICI collectés			
4	Les matières recyclables, incluant les contenants consignés et compostables générés hors filière, ne sont pas toutes récupérées. De nombreuses matières sont encore éliminées.	Déployer davantage les collectes des matières recyclables et organiques dans les lieux publics afin de détourner ces matières de l'incinération.	Dans le cadre de la modernisation des systèmes québécois de consignés et de collecte sélective, collaborer avec les deux OGD afin d'identifier les lieux publics extérieurs qui pourraient être propices à une collecte des contenants consignés et des matières recyclables.	Infrastructures et installations	Municipal	OGD	MRC	Municipalités												0 \$	OGD - Nombre d'installations extérieures optimisées					
			Identifier les lieux publics extérieurs qui pourraient être propices à une collecte des matières organiques et implanter les installations adéquates.	Infrastructures et installations	Municipal	Municipalités	MRC															0 \$	Nombre d'installations extérieures optimisées			
6	Depuis l'implantation de la Symbiose Brome-Missisquoi en 2014, le nombre d'entreprises y participant est en constante augmentation. Il y a tout de même de nombreuses organisations qui ne sont pas au courant de cette initiative. L'économie circulaire doit être au cœur des actions des organisations pour les prochaines années.	Maintenir et déployer davantage la Symbiose Brome-Missisquoi en la soutenant financièrement afin de détourner des matières de l'incinération et de poursuivre une démarche écologie industrielle.	Collaborer avec le secteur événementiel et sensibiliser les différents acteurs à intégrer les collectes des matières recyclables et organiques dans leurs activités.	ISE	ICI - Événementiel	Municipalités	MRC/CLD	ICI - Événementiel													8 000 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux et nombre d'invitations envoyées				
			Régler l'information, entre autres via l'infodirecte du CLD, quant aux adhés financiers disponibles pour le secteur privé pour améliorer leur GMR, notamment en ce qui concerne l'économie circulaire.	ISE	ICI Municipal	CLD	ICI Municipalités															350 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux et nombre d'invitations envoyées			
			Obtenir par municipalité les grands générateurs et effectuer des visites diagnostiques terrain pour promouvoir une meilleure GMR et tenter de développer de nouvelles synergies industrielles (Symbiose Brome-Missisquoi).	ISE	Accompagnement et collaboration	ICI CRD	MRC/CLD	Municipalités	ICI CRD														2 000 \$	Nombre d'accompagnement de nouvelles synergies		
			Optimiser les outils servant à la Symbiose Brome-Missisquoi (ex. : plateforme de gestion des données, carte interactive, Ça va ou pour les entreprises, infodirecte, etc.) afin de mieux traiter les données et ainsi tenter d'augmenter le potentiel de valorisation des matières.	Acquisition de connaissances	ICI CRD	CLD	ICI CRD																15 000 \$	Nombre d'outils développés Nombre d'utilisateurs		
6	Selon l'outil inventaire de RECYC-QUÉBEC, le bois serait la matière la plus générée du secteur CRD.	Réduire l'élimination des résidus CRD, notamment le bois et optimiser le réemploi de ces matériaux.	Élargir la Symbiose Brome-Missisquoi en explorant de nouveaux secteurs d'activité (ex. : tourisme, CRD, culture, bioalimentaire, économie sociale, événementiel, communautaire, etc.) et en englobant les matières « problématiques » générées en grande quantité.	Services GMR	ICI CRD	CLD	Municipalités	ICI CRD													20 000 \$	Nombre de nouvelles synergies				
			Continuer de promouvoir la Symbiose Brome-Missisquoi via les divers canaux de communication de la MRC et du CLD.	ISE	ICI CRD	MRC/CLD	Municipalités															7 200 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre d'invitations envoyées Nombre d'outils produits			
			Créer une table de concertation avec le secteur CRD et évaluer la possibilité que cette table s'intègre dans la TEDD.	Accompagnement et collaboration	CRD	MRC/CLD	CRD	Municipalités															700 \$	Nombre de participants Nombre de rencontres effectuées		
			Créer un guide sur la saine gestion des résidus de CRD incluant un répertoire de ressources locales et régionales, à remettre lors de l'émission de permis.	ISE	CRD	MRC/CLD	Municipalités	CRD															30 000 \$	Nombre de municipalités ayant adopté le guide Nombre de permis émis		
			Encourager les entreprises de construction, via de la sensibilisation, à séparer leurs matières sur les chantiers (ex. : isolant les résidus de bois), afin que les matières puissent être réutilisées ou recyclées.	ISE	CRD	MRC/CLD	Municipalités	CRD															0 \$	Nombre d'outils produits Quantité d'outils distribués		
			Réaliser un projet pilote de déconstruction d'un bâtiment municipal ou d'un bâtiment privé (discussions à ce sujet au moment de la rédaction), tout en compilant des informations sur le processus afin de voir les possibilités de reproductibilité à l'échelle régionale.	Acquisition de connaissances Gouvernance et réglementation municipale	CRD	Municipalités	MRC	CRD															0 \$	Nombre de bâtiments déconstruits		
			Évaluer la possibilité de créer une « Escouade » CRD régionale dans le but de trier à la source certains matériaux triés directement sur le chantier.	ISE	Services en GMR	CRD	MRC	Municipalités	CRD														0 \$	Nombre de chantiers visités Quantité de matières valorisées		
7	Il est possible de constamment augmenter la récupération des matières via des points de dépôt, mais il faut parfois davantage de débouchés ou des installations de tri ou de traitement.	Appuyer les organisations qui souhaitent implanter des infrastructures de tri ou de traitement de la matière sur le territoire (ex. : centre de tri de résidus CRD et biométhanisation) afin de détourner les matières de l'incinération.	Renforcer le cadre réglementaire, en proposant aux municipalités des modèles de règlements (selon l'avis de l'émission d'un permis de fuir un plan de gestion des matières résiduelles, tri à la source obligatoire, achèvement obligatoire des résidus CRD à un centre de tri reconnu, obligation d'avoir un conteneur compartimenté, utilisation de matériaux durables, etc.).	Réglementaire	CRD	MRC	Municipalités	CRD													58 700 \$	Nombre de règlements adoptés				
			Évaluer la possibilité d'avoir une gestion plus intégrée des résidus CRD, en proposant aux municipalités des changements réglementaires concernant certains règlements municipaux comme le « règlement de démolition dimensibles » et le « règlement de construction » et le « règlement de zonage » pour les matériaux utilisés ainsi que le « règlement sur la collecte des déchets ».	Réglementaire	CRD	MRC	Municipalités	CRD															0 \$	Nombre de changements réglementaires effectués		
			Effectuer des campagnes de sensibilisation annuelles afin d'encourager les citoyens à se départir de leurs résidus CRD en bon état à l'espace de remplissage de l'écocentre régional.	ISE	CRD	MRC	Municipalités																28 000 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes Nombre de publications dans les journaux		
			Proposer aux municipalités des clauses à modifier dans le cadre de leurs devoirs d'égouts municipaux, afin de promouvoir la bonne gestion des résidus CRD.	Gouvernance et réglementation municipale	CRD	MRC	Municipalités																0 \$	Nombre de devoirs différents évalués		
8	Une portion des biosolides municipaux est présentement valorisée, entre autres par l'épandage agricole. Toutefois, certaines données doivent être éclaircies à ce sujet.	Augmenter le recyclage des biosolides municipaux (boues) afin de les détourner de l'incinération.	Contribuer à l'implantation d'infrastructures de tri en établissant des partenariats avec des acteurs clés (dans le cadre des résidus CRD - quelques projets sont actuellement discutés, ciblant un détournement de plus de 15 000 tonnes de résidus CRD de l'incinération, les rejets des centres de tri étant soustraits).	Infrastructures et installations Accompagnement et collaboration	CRD Municipal	MRC	Municipalités	ICI CRD													0 \$	Nombre d'organisations accompagnées				
			Accompagner les organisations souhaitant implanter des infrastructures de tri afin de trouver les emplacements idéaux pour ce type d'installations.	Accompagnement et collaboration	ICI CRD	MRC/CLD	Municipalités															0 \$	Nombre d'organisations accompagnées			
9	Le secteur bioalimentaire est très important au sein de la MRC de Brome-Missisquoi. Depuis l'implantation des points de dépôt de tubulaires agricoles (2019) et des plateformes agricoles (2020), ce secteur ne se voit toujours pas comme de tous les acteurs. Des quantités importantes de matières peuvent encore être récupérées.	Maintenir et optimiser la récupération des plastiques agricoles et des tubulaires agricoles sur le territoire, en plus d'améliorer la récupération sélective des pesticides afin de détourner ces matières de l'incinération.	Broser un portrait plus précis concernant la gestion des biosolides municipaux (quantités générées, valorisées ou enfouies, suivis effectués auprès des propriétaires possédant une fosse agricole, etc.).	Acquisition de connaissances	Municipal	MRC	Municipalités														0 \$	Quantité de matières enfouies				
			Maintenir la valorisation des biosolides municipaux sur le territoire en accord avec les exigences du Règlement sur les exploitations agricoles, et ce, lorsque la qualité le permet.	Accompagnement et collaboration	Municipal	Municipalités	ICI - bioalimentaire																0 \$	Quantité de matières enfouies		
			Continuer à collaborer avec AgriRecup (ou le futur OGR) afin de trouver des débouchés locaux aux matières ciblées, notamment dans l'industrie du plastique.	Accompagnement et collaboration	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	OGR ICI																0 \$	Quantité de matières enfouies		
			Collaborer avec l'OGD afin d'intégrer le point de dépôt des tubulaires agricoles existant aux nouveaux points de dépôt, qui seront déterminés dans le cadre de la nouvelle responsabilité élargie des producteurs (RSEP). Autrement, l'initiative résidente sera considérée éligible.	Services GMR	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	Zone Eco ICI																0 \$	Nombre de points de dépôt sur le territoire Quantité de matière récupérée		
10	Les matières résiduelles enfouies à travers les années au lieu d'enfouissement sanitaire et au lieu d'enfouissement technique de la Zone Eco génèrent des émissions de CO2 (5 fois plus haut que le CO2). Ces gaz sont présentement brûlés via une torchère afin d'en faire du CO2 et resteraient leur potentiel de rchauffement climatique. Le CO2 peut toutefois avoir un potentiel de valeur ajoutée en étant valorisé autrement.	Réduire les émissions de GES en provenance des installations d'enfouissement, tout en générant du gaz naturel pouvant alimenter le réseau du principal distributeur du Québec (Energi).	Collaborer avec l'OGD afin d'évaluer la possibilité de maintenir et d'optimiser les points de dépôt de plastiques agricoles actuellement présents sur le territoire.	Infrastructures et installations	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	OGR ICI - bioalimentaire	Municipalités													1 600 \$	Nombre de points de dépôt sur le territoire Quantité de matière récupérée				
			Dans le cadre de la nouvelle REP, repérer les outils d'ISE créés par l'OGD via les canaux de communication appropriés de la MRC et du CLD (ex. : information concernant les nouvelles matières agricoles qui seront récupérées via les nouvelles REP (en juin 2023) : les plastiques agricoles, les pesticides agricoles, les semences erratiques de pesticides, les sacs et contenants agricoles, et autres; et en 2025 - d'autres plastiques agricoles qui seront ajoutés).	ISE	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	OGR Municipalités ICI - UPA																1 600 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Nombre d'invitations envoyées		
10			Évaluer la possibilité de déployer de façon plus importante la mise en ballots des plastiques agricoles directement à la ferme en augmentant le nombre d'agriculteurs ayant des presses à plastique.	Infrastructures et installations	ICI - bioalimentaire	OGR	MRC/CLD ICI - bioalimentaire														0 \$	Nombre d'agriculteurs ayant des presses à plastique Quantité de matières récupérées				
			Implanter un nouveau système de captage du CO2 aux installations d'enfouissement de la Zone Eco, afin de les injecter dans le réseau d'Énergi.	Infrastructures et installations	ICI	Zone Eco Waste Energy	Energi															0 \$	Quantité de gaz naturel capturé et injectée dans le réseau d'Énergi			



Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

Publié par la MRC de Brome-Missisquoi

749, rue Principale
Cowansville QC J2K 1J8
(450) 266-4900
mrcbm.qc.ca